

Cv entrepreneurial – suggestions

Ces quelques suggestions vous permettront de rédiger adéquatement votre curriculum vitæ (CV) pour qu'il mette de l'avant vos compétences en tant qu'entrepreneur.e.

Pourquoi rédiger ce type de CV ?

Entrepreneuriat UQAR vous recommande de joindre un CV entrepreneurial en annexe de votre plan d'affaires. Le lecteur aura ainsi une meilleure idée de qui vous êtes, de votre parcours ainsi que de vos réalisations. Un bailleur de fonds s'intéresse autant à l'idée d'affaires qu'à l'entrepreneur derrière celle-ci !

Ce type de CV n'est donc pas destiné à vous trouver un emploi, mais à convaincre de futurs bailleurs de fonds ou associés que vous êtes solide et digne de confiance.

L'importance de faire ressortir vos compétences

Un.e entrepreneur.e doit être le ou la meilleure dans son domaine d'expertise. En effet, on s'attend d'un ingénieur qu'il soit très fort dans les aspects techniques et de production de son entreprise.

Mis à part cela, souvenez-vous qu'un.e entrepreneur.e est un.e généraliste. La personne doit avoir une certaine maîtrise de tous les départements de son entreprise. Sont donc les bienvenues : des compétences en communication-marketing (gestion des réseaux sociaux, marketing mix/4P, commercialisation, plan d'exportation, etc.), gestion des RH, en comptabilité, en finances, en gestion des opérations, en management, etc. Démontrez que vous avez le savoir-faire pour être aux commandes de votre navire!

Conseils en vrac !

- N'hésitez pas à le modifier à votre guise pour qu'il s'ajuste à votre profil. Un CV fort dégage automatiquement une image forte de l'entrepreneur.e que vous êtes!
 - N'oubliez pas de faire « parler » vos expériences et vos formations – et toutes autres informations pertinentes – pour une cohérence avec votre projet d'affaires.
 - Faites la guerre des mots : soyez concis. Votre CV ne devrait pas excéder 2 pages.
-

Pour des services-conseils, contactez-nous à entrepreneuriat@uqar.ca

